

De l'usage de la notion de « distance sociale » au temps de la pandémie de la Covid-19

Au début de l'année 2020, le monde entier était touché par la pandémie de Covid-19 provoquée par le *coronavirus*. Ce problème mondial de santé publique prenait des allures inquiétantes du fait de l'absence d'un remède approprié. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconisera une « riposte » à deux axes : l'axe médical (exploitation des traitements médicaux disponibles) et l'axe préventif (usage des mesures pratiques appelées « gestes barrières »), censés freiner la propagation de ce fléau.

Le dernier type d'action nous a inspiré la présente réflexion sur la qualification appropriée pour désigner la mesure-phare que l'OMS et les États préconisaient, celle de l'éloignement à distance mesurée entre individus dans l'espace public. Énoncée en termes de « distance sociale », cette mesure, devenue un slogan de sensibilisation de masse, appelait l'individu placé à côté de l'autre au respect d'une distance de séparation, supposée le préserver de la contamination pouvant venir d'un éventuel voisin atteint.

Le choix de ce sujet est justifié par le caractère ambigu de la dénomination officielle adoptée au sujet de cette distance, qui interloque les spécialistes en sciences sociales du fait de l'incongruité de la recommandation y relative, d'observer « un mètre de distance ». Celle-ci met en exergue

Jean Liyongo Empengele

Sociologue /
Enseignant / Chercheur
Faculté des sciences sociales,
Centre d'études politiques (CEP)
Université de Kinshasa
RD Congo

la réalité d'une distance justifiée par un argument émotionnel (la peur de se faire contaminer par les voisins), loin d'une distance justifiée par un argument rationnel (la conformité à une culture) et, plus loin encore, d'une distance expliquée par un principe scientifique.

Médiatisée à outrance, à la mesure de l'ampleur de la crise de la Covid-19, la conception, non moins douteuse, exprimée au sujet de la notion de distance sociale a malgré tout gagné du terrain, même si beaucoup préfèrent s'attacher à la notion de « distance physique ». Un débat sur ce désaccord ne serait pas malvenu, il amènerait, sinon à une (difficile) remise en question de la dénomination en vogue, du moins à un repositionnement des individus convaincus d'être en face d'une anomalie.

Notre entrée dans le débat, inspirée par l'acuité de cette double préoccupation, part d'une brève revue des conceptions traditionnelles de la distance sociale dans trois champs scientifiques (la sociologie, l'anthropologie sociale, la psychologie sociale),

qui nous font croire en l'existence de trois formes de distance sociale. Il s'ensuivra une discussion sur les faits et déterminants de la conception controversée, dans l'espoir d'enrichir le débat.

De la distance sociale en sciences sociales

Lorsqu'on parle de la distance sociale dans les sciences sociales, la sociologie ne fait pas la moindre allusion à un éloignement mathématiquement mesurable entre les individus ; l'anthropologie sociale et la psychologie sociale, sans trop s'éloigner de la sociologie, y trouvent à redire au regard de leurs intérêts respectifs que sont les cultures, les processus interactionnels... Toutes, partageant globalement la société comme objet d'étude, associent l'épithète « social » aux seuls « faits produits par l'homme dans la société sous l'influence de celle-ci ». Ainsi parle-t-on de *faits sociaux*, terme consacré pour les désigner.

L'influence de la société sur l'homme comme facteur générateur desdits faits renvoie à Joseph Fichter (1960), théoricien du social qui lie l'existence des faits sociaux à celle des relations humaines. Nous nous appuyons sur cette base – éclairée par l'idée du social selon cet auteur, lorsqu'il en parle comme des « différentes manières d'être ensemble » dans la société – pour discuter de la notion de distance sociale.

L'exercice part de ces manières d'être ensemble qui se produisent par suite de l'appartenance de l'homme à plusieurs entités sociologiques : les catégories sociales, les agrégats sociaux, les groupes sociaux... La sociologie y trouve de la matière, liée à l'appartenance de l'homme aux entités énumérées, favorisant l'émergence des faits sociaux justificateurs de la réalité nommée *distance sociale*. Faits forgés par la société après accumulation des situations de crises que génèrent des facteurs comme les inégalités sociales. Les sociologues se servent du lien entre ces facteurs sociologiques et le contenu de la réalité analysée pour valider la compréhension, admise comme sociologique, de la distance sociale. Ils font voir cette notion comme la réalité paradoxale d'un «éloignement sociologique» des individus en situation de proximité physique.

Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970) y ont consacré une étude intitulée «Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement», dans laquelle ils rendent compte des situations de difficile rapprochement et des tensions sociales dans les grands espaces d'habitation à composition sociale diversifiée de quelques quartiers parisiens. Ces deux types de phénomènes font penser à l'influence des causes invisibles de la distance sociale entre les individus à travers leurs rapports sociaux. Pierre Bourdieu (1979) y voit des causes telles que l'incompatibilité des comportements culturels (goûts, jugements...) différenciés des classes sociales. Ce sont parfois, dans les sociétés où l'existence des classes sociales est difficile à prouver (cas des sociétés

d'Afrique), des conflits sociaux suscités par des antagonismes psychologiques entre riches et pauvres.

La distance sociale comprise à travers ces données ne traduit pas moins la pertinente notion, énoncée par Edward Hall (1971), de «dimension cachée» de la réalité sociale. Elle s'inscrit dans la logique de ce qu'Émile Durkheim (1997) dit du suicide comme fait social : «entité *sui generis*», «totalité non réductible à la somme de ses parties». Il s'avère donc, sauf erreur d'analyse, que la sociologie a une conception non mesurable mathématiquement de la notion de distance sociale. Cela la différencie de l'anthropologie, qui ne rejette pas la distance physique pour s'en servir comme élément de départ dans la construction et la compréhension de la distance sociale.

Hall, en anthropologue avisé, trouve du sens et de la pertinence dans la signification culturelle que la société donne à l'éloignement physique considéré. Ce regard anthropologique accrédite l'idée de deux formes de distance sociale : l'une décrite par l'anthropologie sociale et l'autre par l'anthropologie culturelle.

De l'anthropologie sociale, nous tirons une réalité comprise dans certaines sociétés d'Afrique noire en partant des «relations d'évitement réciproque entre gendre et belle-mère» recommandées par les cultures locales, contraignant ces deux personnages à n'interagir dans l'espace public qu'en étant éloignés l'un de l'autre, à une distance physique raisonnable. Sigmund Freud (1912), étudiant ce phénomène chez les peuples mélanésiens, polynésiens, africains, l'expliquait par la phobie de l'inceste. Explication

démonstrative de la prégnance du social sur son existence, favorisée par l'accumulation au fur et à mesure des expériences vécues.

Pour ce cas précis, il importe d'insister sur le fait que c'est le social qui donne son sens à ce phénomène de distance physique devenant «sociale», ce que l'on peut justifier par ce principe descriptif du fait social énoncé par Durkheim (1993) : le social est contraignant. Le fait pour la belle-mère et son gendre de s'efforcer de se distancer physiquement chaque fois qu'ils sont face à face étant imposé par la société (et intériorisé par les sujets concernés) comme un «prescrit social» amène les individus à s'y accommoder le plus naturellement sans une contrainte physique – comme au temps de la Covid-19, avec les pouvoirs publics imposant vigoureusement des gestes barrières dans leurs sociétés.

La régulation de certains rapports entre individus en société sans prescription formelle ou sans injonction forte, donnant un sens social à la distanciation physique dans l'espace public, est plus reconnue en anthropologie culturelle. Hall (1971) le démontre à travers son étude sur la *proxémie* (la distance physique entre les personnes en interaction), qui rencontre la conception des spécialistes en sciences sociales sur la distance sociale. Il le fait en partant de cette idée : *les sentiments réciproques éprouvés par deux interlocuteurs constituent un déterminant majeur dans l'élaboration des distances*. Par là, il fait voir l'existence de plusieurs formes de distances dans l'espace public. Il décrira ainsi les caractéristiques mathématiquement exprimables de ces distances :

- «**La distance intime** (0 à 40 cm) : relation d'engagement proche, voire envahissant, avec un autre corps [...] Cette distance se caractérise par un contact physique très présent et par le peu de paroles prononcées.
- **La distance personnelle** (45 à 125 cm) : c'est une distance fixe séparant les individus, dans laquelle peu de surface corporelle est mise en contact. La relation passe essentiellement par le verbal.
- **La distance sociale** (1,20 à 3,30 m) : instance impersonnelle, dans laquelle les détails visuels intimes du visage ne sont plus perçus et les contacts corporels sont éphémères et ritualisés.
- **La distance publique** (3,60 m et plus) : le contact corporel n'intervient plus et il n'y a pas forcément d'interaction.» (Hall 1971:143-157)

Deux observations : 1) Ces distances existent, en dépit de tout, par le caractère contraignant du social (non connu au temps de la Covid-19). L'auteur établit ces catégories à la suite de ses nombreuses observations sur un groupe de citoyens américains. 2) L'approximation des données chiffrées exprimant ces distances se présente en indicateur du rôle de la psychologie sociale dans la détermination des mouvements et positions des individus dans l'espace public.

La psychologie sociale, ramassant globalement la psychologie des individus considérés dans l'espace public, joue donc son rôle en harmonie avec l'anthropologie culturelle. Celle-ci s'exprime à travers la prégnance du culturel dans la production des gestes

humains alors que la psychologie sociale s'exprime à partir de la production d'une réalité psychologique spécifique. Ce que Hall appelle la «bulle» définit «une zone émotionnellement forte ou un périmètre de sécurité individuel» qu'on imagine préserver les individus des incertitudes des contacts dans l'espace public. Un périmètre qui, selon cet auteur, «est plus important en face de nous que sur les côtés ou derrière nous».

Ces détails enrichissent la conception de la notion de distance sociale, exploitable en psychologie sociale comme en anthropologie culturelle. Un détail significatif glissé dans la caractérisation par Hall de la distance sociale mérite d'être retenu : celui des «contacts corporels... ritualisés» dans l'espace public, perceptibles dans des lieux clos (supermarchés, banques) à travers le rituel du «tour de rôle» devant les guichets. On le retrouve aussi dans l'Église catholique, à travers le rituel «donnons-nous la main», ou les «salutations à tous» à un moment de la célébration eucharistique. Tous ces rituels sont des pratiques partagées, démontrant la prégnance du social dans les lieux indiqués et la manière dont la distance physique qui sépare les individus peut glisser dans la distance sociale.

Distance sociale au temps de la Covid-19

Il semble difficile de donner une base sociale ou culturelle plausible de compréhension de la notion de distance sociale au temps de la Covid-19. Deux formules, inspirées par l'effrayante peur de ce fléau, en démontrent l'exploitation : une formule mécanique explicitée à partir de notre observation faite dans la ville de Kinshasa, en République démocratique

du Congo, et une autre, aussi mécanique et trop spectaculaire, observée partout grâce aux médias audiovisuels.

La première formule est l'expression d'une sorte de formalisation rigide de la notion de «tour de rôle» appliquée dans les banques et supermarchés..., imposant aux individus (clients) un alignement et «distancement d'un mètre» pouvant leur garantir un ordre strict de succession à l'entrée ou au guichet et naturellement une sécurité sanitaire. Les plus proactives des structures indiquées avaient même tracé des marquages au sol séparant les individus, suivant la distance exigée. Les personnes alignées dans ces conditions étaient considérées, suivant les prescrits actuels, comme étant en distanciation sociale.

La seconde formule, à l'instar de la première, prend en compte les situations liées à la présence ordonnée des gens dans l'espace public et précisément dans les lieux clos où les médias nous montrent des illustrations de cette distance sociale sous forme de «faits-écrans». On les voit : 1) dans des hémicycles d'Assemblées nationales (en France et ailleurs), montrant des auditoires très restreints des élus du peuple respectant la «distance sociale»; 2) dans des lieux de prière, comme le montraient les scènes ubuesques, présentées par les télévisions internationales, des messes de Pâques chez les catholiques en ce temps de la Covid-19 où les fidèles comptés sur les doigts de la main étaient reçus et distancés. À Kinshasa, par exemple, à la paroisse Saint-Alphonse, d'une capacité d'accueil de plusieurs centaines de places, la télévision montrait un culte avec vingt personnes, en distanciation!

Nous croyons être là en face des faits-écrans exploités d'ordinaire dans certaines expériences délicates de sensibilisation des masses. Et la lutte contre la Covid-19 ne pouvait être engagée dans notre monde «mondialisé» actuel sans une action de communication de cette nature. L'«exhibitionnisme organisé», observé partout dans l'espace public, en action stratégique, devait être édifiant même sans un soubassement sociologique de justification. Cette action aurait tenu suite au «militarisme ambiant» ou à l'«esprit de guerre» que la nature hautement dangereuse du coronavirus avait fait naître dans les esprits des acteurs politiques et sociaux.

Ainsi, l'OMS et les États, contraints à une guerre asymétrique par le coronavirus, ont pensé y faire face à la manière des forces armées. Les expériences du passé (avec l'épidémie de la grippe asiatique : 1956-1957; la fièvre espagnole : 1918-1919) les auront peut-être inspirés en leur montrant la pertinence d'une méthode forte. Cela justifierait le choix du terme militaire de riposte, désignant une action stratégique de contre-attaque de l'ennemi (coronavirus).

Face à ce virus difficile à neutraliser, faute de médicaments appropriés, le maximum d'efforts fournis par les pouvoirs publics relèvera d'une riposte indirecte axée sur les dispositions et les mesures pratiques supposées freiner sa propagation. L'éloignement mesuré ou la distanciation des individus entrant dans ce cadre, comme une stratégie de la riposte, aura été frappé du sceau de la violence légitime exercée par les principaux acteurs concernés. Éloignement inspiré par des actions (politico-militaires) cachées derrière les mesures étatiques

d'encadrement des populations en ce temps dur de pandémie : la proclamation de l'état d'urgence, la fermeture des frontières des pays ou des villes, les contrôles politiques sur l'espace public...

Cela fait voir la prégnance du politique dans l'entreprise de la riposte contre la Covid-19. Et cela, même si l'on sous-entend, tout de même, une petite prégnance du social portée par le rôle des individus en interaction dans la société. La fragilité de l'argument du social ainsi évoqué semble être liée à la fragilité du facteur censé le déterminer : la psychologie des individus, actionnée par la peur de se faire contaminer. Il rend fragile parce que la peur partagée, de manière différenciée, dans les lieux publics ne semble pas jouer en elle-même un rôle déterminant dans la production des attitudes et comportements des individus ou dans la régulation des rapports interindividuels dans l'espace public, l'ordre y étant établi par des forces coercitives (policiers, surveillants...).

Il va ainsi sans dire qu'il n'est pas commode de parler de distance sociale en rapport avec la distanciation physique circonstancielle imposée pour combattre le coronavirus. Le faire sans une quelconque approbation de la société équivaut à un appel à controverses. Les discordances croissantes, à ce sujet, dans les discours politiques et médiatiques des acteurs de la vie publique l'attestent. On les entend parler concurremment de «distance sociale», «distance physique» ou «distance physique de sécurité» pour désigner la même réalité. La notion en vogue étant toutefois acceptée, par la force des choses, nous ne doutons pas que cette acceptation puisse laisser la place à sa consécration

avec le temps, comme on l'a expérimenté avec d'autres notions du même secteur. C'est le cas de la notion de «quarantaine». En effet, appliquée au départ, au temps des pandémies de peste, de tuberculose... la quarantaine avait un sens différent de celui d'aujourd'hui. L'Organisation mondiale de la santé (2007:26), en donne cet éclairage : «ce terme remonte à la fin du XIV^e siècle et se rapporte à l'isolement des personnes en provenance de zones infestées par la peste»... la durée de cet isolement fut fixée à quarante jours. Mais, aujourd'hui, le nombre de jours ne compte plus ; tout isolement d'individus, de n'importe quelle durée, en raison de la sécurité sanitaire est appelé «mise en quarantaine».

Le temps a donc joué, réduisant les maladies foudroyantes aux maladies endémiques et ramenant les termes de désignation des stratégies de riposte à des «identifiants conventionnels». C'est peut-être là une des voies (obligées) de validation des dénominations (distance sociale, riposte...), lorsque la Covid-19 deviendra maîtrisable.

Conclusion

Cette réflexion a démontré que la notion de distance sociale a des significations raisonnables, dans les sciences sociales. Elle a exposé des situations singulières de «mise en scène» de la distanciation physique entre individus dans l'espace public et insisté sur son aspect «théâtral», qui donne après tout un sens mécanique à ce geste barrière dans la lutte contre le Coronavirus. Un geste à la dimension politique avérée, liée à son origine dans la décision des pouvoirs publics, et à l'aspect militaire démontré par son action guerrière de *riposte*. Le



dernier indicateur, plausible dans le contexte mondial d'une guerre contre l'ennemi invisible identifié, justifiait notre attitude réservée face au sens social donné à la distance étudiée. Mais cela n'exclut point une évolution de son sens, comme l'histoire nous l'enseigne avec plusieurs réalités du secteur sanitaire.

Bibliographie

- Bourdieu, P., 1979, *La Distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- Chamboredon, J.-C., Lemaire, M., 1970, «Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement», *Revue française de sociologie*, 11-1, p. 3-33.
- Durkheim, E., 1993 [1895], *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, 7^e édition, PUF.
- Durkheim, E., 1997 [1897], *Le Suicide*, Paris, PUF, collection quadrige.
- Fichter, J.-H., 1960, *La Sociologie. Notions de base*, Paris, Éditions universitaires.
- Freud, S., 1923 [1912], *Totem et tabou. Interprétation par la psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs*, <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>.
- Hall, E. T., 1971 [1966], *La Dimension cachée*, Paris, Seuil.
- Organisation mondiale de la santé (OMS), 2007, *Rapport sur la santé dans le monde 2007 : la sécurité sanitaire mondiale au XXI^e siècle : un avenir plus sûr*.